

Les renseignements recueillis dans ce formulaire sont nécessaires pour traiter votre demande. Les renseignements confidentiels le demeureront sauf dans la mesure prévue par les lois administrées par la Commission des transports du Québec. La communication de renseignements à un autre organisme public, s'il y a lieu, ainsi que l'utilisation de ceux-ci à des fins de statistiques, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification est strictement encadrée par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

1 – Identification du vérificateur

Nom

Prénom

Adresse d'affaires*

Numéro

Rue

Appartement

Ville, village ou municipalité

Province

Code postal

Ind. rég. Téléphone

Poste

Ind. rég.

Cellulaire

Ind. rég.

Télécopieur

Courriel

* La Commission privilégie l'utilisation du courriel pour la transmission des correspondances. En l'absence d'un courriel, les correspondances sont transmises par télécopieur ou par la poste. Vous devez aviser la Commission de tout changement dans les meilleurs délais.

2 – Infraction pénale ou criminelle

Depuis 5 ans, je n'ai pas été déclaré coupable d'une infraction pénale ou d'un acte criminel en lien avec la vérification ou le scellage de taximètre ou avec les aptitudes requises pour effectuer ces tâches (exemples : fraude, escroquerie, faux et usages de faux).

 Oui Non

Le vérificateur s'engage à remplir son mandat avec intégrité et à se conformer aux normes et directives émises par la Commission des transports du Québec.

Le vérificateur ne peut procéder lui-même à la vérification de l'ajustement du taximètre de l'une de ses automobiles ou d'une automobile d'une entreprise dont il est actionnaire, sociétaire ou administrateur.

3 – Renseignements exigés

Numéro permis de conduire

Numéro d'autorisation ou d'inscription de l'automobile, s'il y a lieu

4 – Déclaration et signature du vérificateur

Je déclare que tous les renseignements fournis sont vrais et exacts.

Signature du vérificateur

Nom (en majuscules)

Année Mois Jour

Fausse déclaration

Quiconque fait une fausse déclaration ou fournit de faux renseignements commet une infraction et est passible, en plus des frais, des peines prévues par la loi et d'une sanction par la Commission.

5 – Identification et signature du mandataire

<input type="text"/>	<input type="text"/>			
Nom	Numéro de client - mandataire			
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Signature	Nom (en majuscules)	Année	Mois	Jour

Transmission de la demande

Faites parvenir le formulaire en utilisant l'une des façons suivantes :

Par courriel sécurisé : www.ctq.gouv.qc.ca/nous-joindre

Par télécopieur : 514 873-4720 ou 418 644-8034

Par la poste : Commission des transports du Québec
200, chemin Sainte-Foy , 7^e étage
Québec (Québec) G1R 5V5

Pour nous joindre

Site internet : www.ctq.gouv.qc.ca

Par téléphone : Région de Montréal : 514 873-6424
Ailleurs : 1 888 461-2433